

ACADÉMIE DE POITIERS

ÉTABLISSEMENT : LYCÉE CAMILLE GUÉRIN

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2018-2019
Numéro de séance : 3 – 27 novembre 2018
Date de convocation : 14 novembre 2018
Présidence de : M. Philippe BEUCHOT

Quorum : 15
Nombre des présents : 21 puis 23
Nombre d'absents excusés : 5

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
I – <u>Approbation du PV de la séance du 19 novembre 2018 et de l'ordre du jour de la séance du 27 novembre 2018</u>					
Ordre du jour du CA du 27 11 2018	Vote	3			
Approbation du PV du CA 19 11 2018	Vote	3		PV CA 19/11/2018	1
II – <u>Vie de l'établissement</u>					
III – <u>Affaires financières</u>					
1 – DBM	Vote	3		Document financier	2
2 – Projet de budget 2019	Vote	3, 4	43	Budet, Rapport, FRM, DGF	3,4,5,6
3 – Contrats et conventions	Vote	4,5	47,51,49,45	Contrats et conventions	7,8,9,10
4 – Actes du CA	Vote	5	50,48		
5 – Voyages et sorties scolaires	Vote	5	44,46	Voyages et sorties scolaires	11,12,13
IV – <u>Questions diverses</u>					
		6,7,8			

Signatures

Le Président

M. BEUCHOT Philippe

Le Secrétaire

M. BRION Loïc

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 27 novembre 2018

Qualité		Titulaires			Invités/Suppléants					
		Nom-Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E	
Administration	Chef d'établissement	M. BEUCHOT Philippe	x							
	Adjoint	Mme BABIN Delphine	x			Mme GADET Manuèle			x	
	Gestionnaire	M. PEYCLI Alain	x							
	CPE	M. ALBERT Didier	x							
Élus locaux	Collectivité de rattachement	Mme MONCOND'HUY Léonore		x						
	Groupement de commune	M. SOL Gérard		x						
	Commune siège	Mme BALLON Clothilde		x						
	Collectivité de rattachement	M. TIRANT Benoît	x							
Personnalité qualifiée										
Total			5	3	0			0	0	1
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme TOCHON Viviane	x							
		Mme DARRACQ Delphine		x						
		M. BOUTIN Marc	x							
		Mme GRILLET Claudia			x	M. BAUX Pierre	x			
		Mme THOMAS-BOURREAU Edwige	x							
		Mme LAVERGNE Sylvie	x							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Mme JULIEN Anne-Laure	x							
		Mme BÉLIARD Catherine	x							
		Mme GENAIVRE Isabelle	x							
		Mme BOUILLY Sylvie			x	Mme GAUDIN Sandrine	x			
Total			7	1	2			2	0	0
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	M. MÉHEUX-DRIANO Yann		x		M. CLEMENT Alain	x			
		Mme BORDES Sophie	x							
		M. BASHIARDES Georges	x							
		M. BRION Loïc	x							
		M. GALOPPIN Patrick			x	Mme DAIGNE-BRIDONNEAU Stéphanie	x			
	Elèves	Mme SEBILLE Anna	x							
		Mme CHETCUTI Ombeline	x							
		Mme LANCEREAU Eloïse	x							
		Mme DESCAMPS Amandine			x	M. CHARLES Paul	x			
		M. SEDILLEAU Emile		x						
Total			6	2	2			3	0	0

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration est déclaré ouvert à 18h10 (21).

Avant de démarrer le conseil d'administration, M. le Proviseur présente l'élève Lucas Fraigneau qui a donné l'alerte et a été à l'origine de l'extinction du départ de feu dans les toilettes du lycée. Le conseil d'administration le remercie pleinement pour son action ainsi que M. Tirant, au nom de la Région, qui lui remet un livre pour le remercier de son geste qui a permis de contenir le feu et d'éviter une possible propagation à l'établissement.

Désignation du secrétaire de séance : M. BRION Loïc

I. Approbation du PV de la séance du 19 novembre 2018 et de l'ordre du jour de la séance du 27 novembre 2018

1.1 Approbation de l'ordre du jour du conseil d'administration du 27 novembre 2018

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Vote approbation de l'ordre du jour du 27 novembre 2018

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21

1.2 Approbation du PV de la séance du 19 novembre 2018

Annexe 1 : PV CA 19/11/2018

Mme Beliard demande à changer un terme dans le paragraphe « Horaire des instances et des réunions » des questions diverses. "suffisante" est à remplacer par "nécessaire" : « Il faudrait étaler les conseils de classe, or une durée de deux heures semble nécessaire ».

Le PV du CA du 19/11/2018 est adopté à l'unanimité.

Vote approbation du PV de la séance du 19 novembre 2018

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21

II. Vie de l'établissement

III. Affaires Financières

Annexe 2 : Document financier - Fonds de roulement mobilisable

3.1 DBM

Pas de décision budgétaire modificative à présenter

3.2 Projet de budget 2019

Annexe 3 : Budget 2019

Annexe 4 : Rapport de l'ordonnateur

Annexe 5 : Analyse financière – FRM

Annexe 6 : DGF 2019

M. Peycli présente le projet de budget global de l'établissement.

La Région a baissé sa participation de 5% du fait du montant élevé restant dans le fonds de roulement mais l'Éducation reste une priorité pour la Région. M. Tirant invite à investir dans l'établissement. M. Tirant indique que le but des investissements de la Région est aussi de réduire la pénibilité des postes (exemple des auto-laveuses).

Mme Tochon demande la possibilité de faire poser un compteur pédagogique, retraçant la production d'électricité solaire, compteur qui avait déjà été demandé par le passé.

Dans les comptes, apparaissent une recette de + 5000 € du fait que la section STMG est éligible à la taxe d'apprentissage.

Mme Tochon souhaite savoir s'il est prévu de repeindre les 4 escaliers qui n'ont jamais été repeints en l'espace de 19 ans. La proposition sera étudiée mais les travaux ne pourront se faire que pendant une période de vacances scolaires, comme cela a pu être le cas pour le gymnase.

Les fédérations de parents d'élèves s'interrogent sur la surconsommation du compteur d'électricité. M. Peycli précise que la consommation représente un surplus de 20% par rapport à la même période l'an passé et que la demande de vérification a été faite à notre fournisseur.

Le prélèvement sur fonds de roulement est de 52 241 €

Vote approbation du budget 2019
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23
Acte administratif n°43

3.3 Contrats et conventions

Annexe 7 : Liste des contrats et conventions

Annexe 8 : Convention avec l'association « Le Plac'art »

Annexe 9 : Convention mutualisation payes avec le lycée Victor Hugo

Annexe 10 : Convention de partenariat Mines Ponts

- Convention de partenariat avec l'association « le Plac'Art » dans le cadre de la manifestation du Printemps des Poètes de Chauvigny

Vote approbation de la convention avec l'association « Plac'Art »
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23
Acte administratif n°47

- Convention de mutualisation des payes avec le lycée Victor Hugo

Vote approbation de la convention avec le lycée Victor Hugo
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23
Acte administratif n°51

- Convention avec le groupement concours commun Mines-Ponts pour les concours des étudiants en CPGE

Vote approbation de la convention Mines-Ponts
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23
Acte administratif n°49

- Approbation du renouvellement des contrats et conventions selon liste jointe

Vote approbation des contrats et conventions
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23
Acte administratif n°45

3.4 Actes du CA

- Dons et legs

Acceptation d'un don des élèves de ECS pour financement de leur voyage à Nantes d'un montant de 2 795 €

Vote approbation don et legs
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23
Acte administratif n°50

- Délégation du conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Le chef d'établissement est autorisé à signer marchés, contrats et conventions à incidence financière annuelle dans les limites de l'exécution budgétaire 2019.

Vote approbation délégation au chef d'établissement
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23
Acte administratif n°48

3.5 Voyages et sorties scolaires

Annexe 11 : Ajustement des tarifs

Annexe 12 : Financement des voyages et sorties

Annexe 13 : Projets voyages et sorties

Le conseil d'administration revient sur la sortie organisée par Mme Lavalette. M. Brion pose la question du montant à payer par les familles de 5 € alors que les autres sorties sont gratuites. M. Beuchot précise qu'il s'agit d'une sortie en dehors des heures scolaires et qui n'est pas obligatoire.

Le conseil d'administration souhaite des précisions quant à la sortie organisée par Mme Fleurant-Rivière et l'augmentation du montant des familles de 9 € à 13 €. M. Peycli précise que le nombre de sorties étaient désormais de 3 au lieu de 2, ce qui modifie le montant.

Vote approbation des ajustements de tarifs
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23
Acte administratif n°44

Vote approbation du financement des voyages et sorties
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23
Acte administratif n°46

IV. QUESTIONS DIVERSES

Questions des enseignants

- Organisation du nouveau lycée

A-t il donné lieu a une projection concrète compte tenu des choix pédagogiques retenus ?

M. le Proviseur indique que le travail a débuté le jeudi 22 novembre mais qu'il existe encore des incertitudes sur l'application de la réforme. A ce stade, 8 enseignements de spécialité ont été retenus sur l'établissement, mais les 56 combinaisons possibles au lycée Camille Guérin ne seront pas applicables, les choix sont en cours de discussion.

- Professeurs principaux

Concernant les binômes de profs principaux de terminale, qu'en est il des classes ou il n'existe qu'un seul PP ? Peut-on envisager une indemnisation de nos collègues seuls ?

M. le Proviseur répond qu'une double indemnité de professeur principal n'est statutairement pas possible. M. Boutin précise qu'une même mission ne peut pas être indemnisée 2 fois.

Questions des élèves

- Fonctionnement CDI

Problème de diffusion de la charte, heures d'AP pour les secondes non mises en place, la nomenclature a été changée sans consultation préalable, les salles ne sont pas toutes encore rangées.

M. le Proviseur répond que la charte de fonctionnement, telle qu'elle a été travaillée par le groupe de travail au cours de la dernière année scolaire, a été unanimement validée en juin 2018, et est par conséquent applicable.

- Salle des délégués

Délai d'installation des ordinateurs à mettre dans cette salle et non en salle de permanence

M. le Proviseur indique que l'installation de 5 ordinateurs est prévue. Du retard a été pris dans la mise en œuvre, mais cette installation ne saurait tarder.

- Aménagement espace

Possibilité d'ouvrir l'ancien bureau de l'animatrice culturelle qui ne sert plus, afin de le prêter pour les clubs et changer les anciennes informations qui circulent sur les écrans.

Quant à la demande des élèves d'utiliser le bureau de l'ancienne animatrice pour l'usage des clubs, M. le Proviseur précise que les services civiques vont s'y installer.

Mme Tochon demande aussi à ce qu'un inventaire soit fait des matériels dans ce local (caméra ...).

- Projet foyer

Réaménagement du foyer, peinture, sol, mobilier : prévoir une ligne budgétaire

Les élèves souhaitent remplacer du mobilier (fauteuils, babyfoot ...), matériel qui doit être budgétisé. Les élèves doivent faire une liste de ce mobilier. M. le Proviseur précise et insiste sur le fait qu'il faut que ce local soit géré (proposition par la MDL à suivre) et respecté.

- Alarme incendie

Alarme incendie : Pourquoi il n'y a pas de détecteurs de fumées dans l'enceinte du lycée et particulièrement dans les espaces élèves (WC, couloir, lieux de vie) ?

Les trousseaux de clés sont à revoir, problème des pompiers à ouvrir les portes de certaines salles

M. le Proviseur précise que les détecteurs de fumées ne sont obligatoires que dans les lieux de sommeil, donc pas obligatoires dans les espaces élèves dans l'établissement.

Concernant les trousseaux de clés, M. le Proviseur confirme le problème rencontré, en indiquant que 3 salles ne rentrent pas dans le périmètre de ces clés mais qu'il est nécessaire de faire changer les serrures.

- Concert de Noël

Concert de Noël du 20/12/2018 : demande de banalisation des cours de 12h-15h pour le concert en salle polyvalente et le nombre de places maximales autorisées debout dans la salle.

Demande de techniciens du son, notamment pour le club cinéma et pour les différents concerts organisés.

M. le Proviseur accepte la demande en indiquant que le nombre maximum d'élèves doit être entre 250 et 300.

La demande d'un technicien du son pour le ciné club est rejetée, M. le Proviseur précisant que le coût global de fonctionnement de ce club été de 3 600 € l'an passé, pour seulement 6 élèves.

- Premiers secours

Demande d'ateliers de formation aux premiers secours qui n'a pas toujours été faite au collège, et explications des attitudes à adopter lors d'un incident.

Mme Beliard indique que c'est une question d'organisation. Cela nécessite du temps et il faudrait plus de personnels bénévoles pour aider dans ces formations. Elle va voir ce qu'il est possible de faire sur l'année par petits groupes. Elle précise que la formation était avant de 10 h, elle doit se faire maintenant en 7 h.

- Parcoursup

Demande de réunion d'informations ou d'information par rapport à Parcoursup, voir avec la COP.

M. le Proviseur indique qu'une présentation sera faite aux élèves et parents en janvier 2019.

Questions parents d'élèves

- Restauration scolaire

Il manque la possibilité du forfait 4 jours (seuls le forfait 5 jours + ticket journalier sont possibles), pourquoi ?

M. Peycli présente le tableau des tarifs applicables avec le descriptif des forfaits et ticket journalier. Il explique que l'achat de 4 tickets journaliers revient moins cher qu'un forfait 5 jours, et offre davantage de souplesse aux lycéens.

- Bilan DYS

Combien d'élèves concernés sur le lycée ? Est-ce que tous les PAP sont en place à ce jour ?

Est-ce que tous les cours sont disponibles au format numérique de manière individuelle sous Pronote ?

Mme Beliard indique que seulement 13 PAP + 4 PPS (en baisse par rapport à l'an passé) sont en place sur l'ensemble de l'établissement. M. Brion indique que cela lui semble très peu, mais l'infirmière ajoute que c'est aussi aux parents de faire la demande. M. Brion demande s'il y a une continuité et suivi des dossiers entre collèges et le lycée. Pareillement, c'est aux familles de faire la copie depuis le collège et de faire le nécessaire auprès du lycée.

Enfin sur la partie Pronote, M. le Proviseur indique qu'il n'y a pas de diffusion systématique de cours au format numérique de manière individuelle. Cela peut être le cas, mais de nombreux cours sont co-construits en classe avec les élèves. Tous les élèves ont par ailleurs la possibilité de faire des photocopies librement.

- Test de positionnement

Bilan de l'établissement par rapport au niveau national ?

Il n'est pas possible de faire un bilan sur l'établissement car les résultats sont individuels (par élève).

- Bilan incendie des toilettes

Dégradation importante ... ?

Les dégâts sont mineurs, seul un dérouleur plastique a été brûlé. Il en restait 3 dans le lycée. Ils ont été remplacés.

M. Clément prend la parole en indiquant qu'il y a eu une bonne communication de la direction du lycée.

Avant de clore la séance, M. le Proviseur remercie le conseil d'administration pour les 3 années passées au sein de l'établissement et annonce son départ pour le samedi 1^{er} décembre pour Papeete.

M. le Proviseur clôt la séance à 20h45.